

Master 2 Science politique

Spécialité “ Affaires et commerce international avec les pays émergents ”

Responsables : Mme Geetha Ganapathy-Doré (Maitre de Conférences) et M. Mehrdad Vahabi (Professeur des universités)

Secrétariat

Bureau H 208
99 avenue JB Clément - 93430 Villetaneuse
☎ : 01 49 40 39 63
m2acipe.dsps@univ-paris13.fr

Présentation générale

Le Master mention “science politique” est pluridisciplinaire et fait appel à des disciplines distinctes : droit, science politique, économie, gestion. Le M2 Affaires et commerce international avec les Pays Emergents (ACIPE) s’inscrit dans la spécialité Relations et Échanges Internationaux et propose une formation de M2 indifférencié, professionnel et recherche. Dans le contexte d’une intégration économique à l’échelle internationale, la formation vise le rapprochement nord-sud en accueillant un public multiculturel qui reflète la multipolarité du monde actuel et prépare aux emplois de demain. Elle propose des enseignements destinés à former des cadres qui souhaitent se spécialiser dans les relations d’affaire avec les pays émergents. Centré délibérément sur l’international donc très exigeant en ce qui concerne la maîtrise de langues étrangères (4 langues conseillées dont l’anglais et l’espagnol obligatoire), ce master indifférencié fait appel aux principaux spécialistes de l’UFR DSPS. Il est adossé au CERAL laboratoire de recherche qui permet aux étudiants de poursuivre des études en thèse de doctorat. Le M1, mention science politique, a été conçu à partir de la licence sociologie et science politique et de la licence AES. Cette première année de Master, accessible de droit à tout étudiant titulaire de la Licence “droit, sciences politiques et sociale” quelle que soit la mention fournit aux étudiants une formation qui leur permet de se préparer en deuxième année au parcours affaires et commerce international avec les pays émergents.

Objectifs

Les compétences visées :

- Capacité d’appréhender les relations commerciales avec les pays émergents sous toutes ses formes aussi bien théoriques que pratiques.
- Disposer d’outils techniques (connaissances en droit, gestion, économie, maîtrise de deux langues étrangères, connaissances du tissu culturel) pour aborder et traiter avec facilité les thèmes spécifiques concernant les relations avec les pays émergents.
- Acquérir une expérience professionnelle permettant d’être opérationnel directement à la sortie du master.
- Permettre à des étudiants issus de cursus différents d’acquérir une connaissance de terrain dans le domaine du commerce et des affaires internationales..

Conditions d’admission :

Accès direct : les titulaires du M1 PAP ou du M1 REI Mention Science Politique de l’UFR DSPS.

Procédure de candidatures externes : Peuvent aussi candidater à la spécialité M2 ACIPE de la Mention de Science politique :

- les titulaires d’une première année de Master de science politique, sociologie, droit, géographie, économie ou gestion, langues étrangères appliquées ;
- les titulaires d’une maîtrise équivalente aux masters précédents ;
- les professionnels bénéficiant d’une procédure de validation des acquis d’expérience (VAE).

Débouchés

- en France et en Europe, dans des entreprises ou services publics en relation directe avec les pays émergents.
- à l’étranger, dans des filiales de sociétés internationales ou dans des entreprises des pays émergents.
- Dans les organismes internationaux gouvernementaux (OMC, OCDE) ou non gouvernementaux.

Les activités professionnelles des diplômés M2 ACIPE peuvent être consultées sur les pages internet du diplôme sur les sites LinkedIn et Viadeo:

https://www.linkedin.com/groups?members=&gid=8281443&trk=groups_about-h-mbr-cnt

<http://fr.viadeo.com/fr/trombinoscope/trombinoscope/?schoolId=0023jmpdomske45>

www.univ-paris13.fr

www.univ-paris13.fr/dsps

Villetaneuse • Saint-Denis • Bobigny • Saint-Denis - La Plaine • Argenteuil



Descriptif des Unités d'Enseignement du Master 2**Affaires et commerce international avec les pays émergents**

(La présentation des enseignements est indicative et donnée sous réserve de modifications)

SEMESTRE 3		Coeff.	ECTS
UE1	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : DROIT ET ECONOMIE I	4	16
	Législation et pratiques commerciales dans les pays émergents	20 h	4
	Droit international privé des contrats internationaux	20 h	4
	Économie des pays émergents	20 h	4
	Théorie et pratique du commerce international Ou : les acteurs des organisations à but non lucratif	20 h	4
UE2	UNITE D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAL	2	14
	Anglais	60 h	9
	Seconde langue vivante Troisième langue : optionnelle Quatrième langue vivante : bonus	40 h	5
Présentiel environ : 180 h			30

SEMESTRE 4		Coeff.	ECTS
UE3	UNITE DE PARCOURS : GESTION	3	6
	Marketing international	20 h	2
	Management international	20 h	2
	Gestion financière internationale Ou : Gestion financière des ONG	20 h	2
UE4	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : DROIT ET ECONOMIE II	4	16
	Droit public des affaires dans les pays émergents	20 h	4
	Spatialisation et investissements direct à l'étranger	20 h	4
	Les grands courants d'échanges entre l'UE et les pays émergents	20 h	4
	Droit des investissements internationaux dans les pays émergents Ou : Droit de l'homme et transformation de la souveraineté	20 h	4
UE5	UNITE D'ENSEIGNEMENT ET DE METHODES	3	3
	Cycle des conférences : Négociations commerciales et environnement multiculturel	10 h	1
	Relations internationales et échanges commerciaux	10 h	1
	Méthodes et outils de recherche d'information	10 h	1
UE6	ACTIVITE PROFESSIONNELLE	4	5
	Mémoire ou rapport de stage (au choix)	4	
Présentiel environ : 170 h			30

Organisations des études

Durée des études : 2 semestres de 30 ECTS chacun – Sauf cas exceptionnel, le M2 ne donne aucune possibilité de redoublement.

- Premier semestre : octobre - décembre, les examens partiels du premier semestre sont programmés lors de la première quinzaine de janvier
- Second semestre : janvier – mars, les examens terminaux du premier semestre sont programmés lors de la première quinzaine d'avril
- Période de stage : avril – septembre

Au cours des semestres 3 et 4 : 350 heures d'enseignement. Les semestres 1 et 2 correspondent au Master 1 équivalent. Stage de 3 mois (mai - juillet) en France ou à l'étranger.

Modalités de Contrôle des Connaissances

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation. Lors des deux sessions, les connaissances sont évaluées dans le cadre d'un examen terminal écrit ou oral. Chaque enseignant définit en début de cours les modalités de son examen. L'obtention du diplôme est conditionnée à la présentation d'une moyenne générale de 10/20.

Règlement des examens

Article 1 : La présence à tous les enseignements est obligatoire.

A défaut d'assiduité (3 absences dans un enseignement), l'étudiant(e) est déclaré(e) défaillant(e) dans ledit enseignement.

Article 2 :

- Chaque enseignement à l'intérieur d'un module est noté sur 20 et affecté d'un coefficient 1 qui correspond à 20 heures d'enseignement.
- Le contrôle par matière peut être écrit ou oral, les étudiants sont prévenus au début de chaque année universitaire des modalités de son déroulement
- Le rapport de stage ou le mémoire de recherche seront soutenus devant un jury composé de deux enseignants du Master 2 et affectés du coefficient 4.
- Le cycle de conférences et le séminaire de méthodologie ne sont pas assujettis à une notation mais sont crédités chacun d'un ECTS. L'assiduité y est obligatoire.

Article 3 : Notes éliminatoires :

- Une note inférieure à 8/20 au rapport de stage ou au mémoire est éliminatoire
- Une note inférieure à 5/20 aux examens d'un enseignement est éliminatoire

Article 4 : Si un étudiant n'a reçu aucune note éliminatoire, les notes en dessous de la moyenne peuvent être compensées :

- A l'intérieur de l'unité ;
- Entre les unités ;
- Entre les semestres.

Article 5 : Sont admis les étudiants ayant obtenu la moyenne générale de 10 /20.

Article 6 : Le redoublement n'est admis que sur autorisation des responsables de la formation et avec accord du doyen de l'UFR. Il n'est concevable que pour des raisons dûment justifiées.

Article 7 : Le diplôme de Master 2 spécialité "Affaires et Commerce International avec les Pays Emergents" est obtenu avec les mentions suivantes :

- PASSABLE : moyenne égale ou supérieure à 10/20;
ASSEZ BIEN : moyenne égale ou supérieure à 12/20;
BIEN : moyenne égale ou supérieure à 14/20 ;
TRES BIEN : moyenne égale ou supérieure à 16/20.